

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DU CHER

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE VALLENAY**

**Séance du mardi 28 avril 2026**

Nombre de Conseillers  
Afférents au Conseil : 15  
Présents : 10  
Votants : 11

**Présents** : Mesdames Cathy BATISTE, Romane DEPARDAY, Marina DUPUY, Nalia MICHOUX, Evelyne MILLEREUX, Messieurs, Laurent GERMAIN, Cyril JOUNEAU, Philippe LEVIEUX, Jean-Michel MARTINAT, Benjamin RONDIER.

Date de la convocation :  
21 avril 2026

**Excusés avec pouvoir** : Caroline ARTHU pouvoir Cathy BATISTE.

Date d'affichage :  
21 avril 2026

**Excusés sans pouvoir** : Nadia MARDON, Michel CANTENEUR.

**Absent** : Isabelle MICHARD, Julien JOURDAINE.

**Secrétaire de séance** : Madame Nalia MICHOUX.

**DELIBERATION N° 2026-36**

**Objet : Avenant devis logiciel cimetière**

Madame le Maire rappelle la délibération n°2026-02 en date du 12 février 2026 relative à l'acquisition d'un logiciel de gestion de cimetière auprès de la société ADIC INFORMATIQUE (Uzès) offre Premium pour un montant de 10 539.60 € TTC et la souscription de maintenance annuelle de 461.54 € TTC.

Il est signalé qu'une erreur matérielle entre le comptage des concessions et le nombre de dossiers a été relevée après vote de la délibération susmentionnée, entraînant un ajustement de la quantité des sépultures nécessitant une correction du devis initial.

Le devis rectifié présenté par la société ADIC INFORMATIQUE à Uzès (30700) dans son offre « Premium » s'élève à 12 627.47 € TTC et la souscription de maintenance annuelle de 461.54 € TTC.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité décide :

- De constater l'erreur matérielle de comptage des tombes portées à la connaissance du conseil Municipal et de rectifier, à titre complémentaire la délibération n°2026-02 en date du 12 février 2026
- D'autoriser la modification de la délibération initiale comme suit :
  - Achat logiciel « Offre Premium » pour un montant de 12 627.47 € TTC et la souscription de la maintenance annuelle pour un montant de 461.54 € TTC.
- De mandater Madame le Maire pour procéder aux formalités nécessaires à l'exécution de la présente délibération et pour signer le contrat et ses avenants éventuels.

Pour extrait certifié conforme,  
Vallenay, le 28 avril 2026

Le secrétaire de séance  
Nalia MICHOUX



Le Maire,  
Marina DUPUY

